



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0208

Lunedì 11.04.2011

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI CROAZIA PRESSO LA SANTA SEDE

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI CROAZIA PRESSO LA SANTA SEDE

Alle ore 11 di questa mattina, il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza S.E. il Sig. Filip Vučak, Ambasciatore di Croazia presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Papa ha rivolto al nuovo ambasciatore, nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Sig. Filip Vučak:

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux de vous accueillir en cette circonstance solennelle de la présentation des Lettres qui vous accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Croatie près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les paroles aimables que vous m'avez adressées. En retour, je vous saurai gré de bien vouloir exprimer au Président de la République, Monsieur Ivo Josipović que j'ai eu le plaisir de rencontrer récemment, mes vœux cordiaux pour sa personne ainsi que pour le bonheur et la paix du peuple croate.

Le début de votre mission coïncide heureusement avec le 20ème anniversaire de l'indépendance de la Croatie. Et l'an prochain sera celui de l'établissement des relations diplomatiques entre votre pays et le Saint-Siège. Nos relations sont harmonieuses et sereines. Le Saint-Siège a toujours eu pour la Croatie une sollicitude particulière. Mon lointain prédécesseur, le pape Léon X, voyant la beauté de votre culture et la profondeur de la foi de vos ancêtres, a défini votre pays comme le « *scutum saldissimum et antemurale Christianitatis* ». Ces antiques valeurs animent encore nos contemporains qui ont eu à affronter, il y a peu encore, des difficultés particulières. Il convient donc pour fortifier les générations actuelles de leur exposer avec clarté le riche patrimoine de l'histoire croate et de la culture chrétienne qui l'a irriguée en profondeur et sur laquelle votre peuple s'est toujours appuyé dans l'adversité.

C'est avec satisfaction que j'ai su que votre Parlement a proclamé l'année en cours comme l'« Année Bošćović ». Ce jésuite était un physicien, un astronome, un mathématicien, un architecte, un philosophe et un diplomate. Son existence démontre la possibilité à faire vivre en harmonie la science et la foi, le service à la

mère-patrie et l'engagement dans l'Eglise. Ce savant chrétien dit aux jeunes qu'il est possible de se réaliser dans la société actuelle et d'y être heureux tout en étant croyant. D'ailleurs, les monuments et les innombrables crucifix qui parsèment votre pays sont la claire démonstration de cette heureuse symbiose. En voyant cette harmonie, les jeunes seront fiers de leur pays, de son histoire et de sa foi et ils se sentiront toujours plus les héritiers d'un trésor qu'il leur revient aujourd'hui de faire fructifier.

La Croatie intégrera bientôt pleinement l'Union européenne. Le Saint-Siège ne peut que se féliciter lorsque la famille européenne se complète et reçoit des Etats qui, historiquement en font partie. Cette intégration, Monsieur l'Ambassadeur, devra se faire dans le plein respect des spécificités croates, de sa vie religieuse et de sa culture. Il serait illusoire de vouloir renier sa propre identité pour en rejoindre une autre qui est née dans des circonstances si différentes de celles qui ont vu naître et se construire celle de la Croatie. En entrant dans l'Union européenne, votre pays ne sera pas uniquement récipiendaire d'un système économique et juridique qui a ses avantages et ses limites, mais il pourra également apporter une contribution propre et typiquement croate. Il ne faudra pas avoir peur de revendiquer avec détermination le respect de sa propre histoire et sa propre identité religieuse et culturelle. Des voix chagrines contestent avec une stupéfiante régularité la réalité des racines religieuses européennes. Il est devenu de bon ton d'être amnésique et de nier les évidences historiques. Affirmer que l'Europe n'a pas de racines chrétiennes, équivaut à prétendre qu'un homme peut vivre sans oxygène et sans nourriture. Il ne faut pas avoir honte de rappeler et de soutenir la vérité en refusant, si nécessaire, ce qui est contraire à elle. Je suis certain que votre pays saura défendre sa propre identité avec conviction et fierté en évitant les nouveaux écueils qui se présenteront et qui, sous prétexte d'une liberté religieuse mal comprise, sont contraires au droit naturel, à la famille, et à la morale tout simplement.

Je voudrais aussi exprimer ma satisfaction pour l'intérêt porté par votre pays afin que les Croates en Bosnie-Herzégovine puissent remplir le rôle qui leur correspond en tant que l'un des trois peuples constitutifs du pays. Je constate également que, dans un désir de paix et de saines collaborations avec les pays de votre région géopolitique, la Croatie ne manque pas d'apporter sa spécificité pour faciliter le dialogue et la compréhension entre des peuples ayant des traditions différentes, mais vivant ensemble depuis des siècles. Je vous encourage à continuer sur cette voie qui consolidera la paix dans le respect de chacun. A l'intérieur même de vos frontières nationales, les quatre Accords signés par votre pays et le Saint-Siège permettent, dans le respect des spécificités propres, de discuter sur des matières d'intérêts communs. Il faudra poursuivre dans ce sens pour le bien des deux parties. Je suis heureux de constater que la Croatie promet la liberté religieuse et respecte la mission spécifique de l'Eglise.

Pour toutes ces raisons, Monsieur l'Ambassadeur, je me réjouis profondément de pouvoir visiter votre pays dans quelques semaines. Mon prédécesseur, le vénéré Jean Paul II l'a fait trois fois, et moi-même, étant encore à la tête d'un Dicastère romain, j'y suis venu plusieurs fois. J'ai accueilli volontiers l'invitation des Autorités croates et celles des Evêques de votre noble pays. Comme vous le savez, le thème choisi pour le voyage sera : « Ensemble, dans le Christ ! ». C'est cet ensemble que je désire célébrer avec votre peuple. Ensemble malgré les innombrables différences humaines, ensemble avec ces différences ! Et cela, dans le Christ qui a accompagné le peuple croate depuis des siècles avec bonté et miséricorde. A cause de lui, je désire encourager votre pays et encourager l'Eglise qui se trouve parmi et avec vous. Elle qui accompagne avec la même sollicitude que le Christ, le destin et le cheminement de votre nation depuis ses origines. En cette heureuse circonstance, je voudrais aussi saluer chaleureusement les Evêques et les fidèles de l'Eglise catholique en Croatie.

Au moment où vous inaugurez votre noble mission de représentation auprès du Saint-Siège, je vous adresse, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux les meilleurs pour le bon accomplissement de votre mission. Soyez certain que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'accueil et la compréhension dont vous pourrez avoir besoin. Confiant votre Pays à la protection de la Mère de Dieu, Notre Dame de Marija Bistrica, ainsi qu'à l'intercession du Bienheureux Alojzije Stepinac, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines sur Votre Excellence, sur sa famille et sur ses collaborateurs, ainsi que sur tout le peuple croate et ses dirigeants.

S.E. il Sig. Filip Vučak, Ambasciatore di Croazia presso la Santa Sede

È nato il 6 dicembre 1951.

È sposato ed ha due figli.

Laureato in Lingue e letterature croata e francese (Facoltà di Filosofia di Zagreb, 1975), si è specializzato in Storia Antica (Università della Sorbonne, Parigi, 1977), in Giornalismo (Facoltà di Scienze Politiche di Zagreb, 1979) ed in Relazioni Internazionali (Istituto per la Strategia di Parigi, 1998).

Ha svolto attività privata nel campo del turismo (1979-1992) ed ha intrapreso la carriera diplomatica nel 1992, ricoprendo successivamente i seguenti incarichi: *Desk-Officer* per i rapporti con la Francia ed il Benelux presso il Ministero degli Affari Esteri (1992-1993); Capo del Dipartimento per l'Europa Occidentale e del Nord presso il Ministero degli Affari Esteri (1993-1995); Ministro Consigliere e poi Ministro plenipotenziario di Ambasciata in Francia (1995-2000); Capo del Dipartimento per i Paesi confinanti con la Croazia presso il Ministero degli Affari Esteri (2000-2003); Ambasciatore in Spagna (2003-2008); Capo del Dipartimento per l'Europa Centrale e dell'Est (2008-2010).

Oltre il croato, parla il francese, lo spagnolo, l'italiano e l'inglese.

[00523-03.01] [Texte original: Français]
